

// Nos 2 structures en quelques mots... //

ERE43 :

D'une association militante, ERE43 (Energies Renouvelables et Environnement en Haute-Loire) s'est transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif depuis 2007.

Salariés, associés, bénéficiaires, tous ont la possibilité au sein du collectif ERE43 de se rencontrer, d'échanger pour trouver des chemins nouveaux et des innovations qui s'inscrivent dans le chemin pour une société plus sobre et plus vivable.

ERE43 souhaite continuer à développer des projets d'énergie locale en circuit court et renforcer sa dynamique réseau.

Le LIEN :

Le LIEN, monnaie Locale du pays Stéphanois, est un outil de réappropriation citoyenne de la monnaie visant la relocalisation de l'économie au service des besoins écologiques et humains du territoire.

Face au constat d'une urgence à agir pour limiter le dérèglement climatique et organiser la résilience sur nos territoires, le LIEN a décidé de mettre son réseau et ses capacités d'actions au service du changement de système nécessaire.

La monnaie locale comme outil citoyen de transition



Mot du gérant

Rejoignez nous pour participer à un projet collectif de territoire.


Saïgus Villanielle



Société Coopérative d'Intérêt Collectif
ZA la Guide 2 - 43200 YSSINGEAUX

Association MLCC Loire-Sud
15 Rue Robert 42000 Saint-Etienne

Projet Photovoltaïque Citoyen



Louez votre toit !

Participez à la coopération pour la transition énergétique

Contactez-nous !



Informations et
renseignements :

www.ere43.fr

04 71 59 79 24

a-votre-service@ere43.fr

// Projet local de transition écologique et solidaire //

Conscient que l'investissement et la gestion d'une centrale photovoltaïque est conséquent, ERE43 propose d'investir à la place de personnes physiques/morales qui souhaitent agir pour la transition énergétique, en installant et exploitant une centrale photovoltaïque sur leur toit, en échange d'une prise de parts dans notre SCIC.

ERE43 s'occupe de tout

La demande de raccordement, la pose de la centrale, son raccordement électrique, la maintenance et l'entretien, la surveillance quotidienne à distance..., tous ces aspects seront gérés par ERE43.

ERE43 est propriétaire de l'installation pour une durée de 20 ans.

L'installation

Une centrale photovoltaïque sera installée par notre équipe de professionnels en sur-imposition. Nous ne touchons pas à votre toiture existante ni à son étanchéité.

Le contrat

Un contrat-bail cadré, précis et clair est signé entre les parties pour une durée de 20 ans.

Il vous assure un loyer annuel (de 400 à 900€ ou de 500 à 1000 Liens*) durant cette période pour la mise à disposition de votre toit.

**loyer fonction de la puissance de la centrale installée*

// Comment je participe au projet ? //

Pour participer à ce projet, il vous faudra prendre des parts au capital social d'ERE43*. Vous ferez alors parti de notre collectif et aurez un pouvoir de décision lors des AG de la SCIC.



*10% du montant investi



A la fin du contrat, la centrale vous appartient et vous bénéficiez de la revente de la production totale et d'un point de raccordement au réseau en tant que producteur.

Permettre aux entreprises, collectivités, agriculteurs, de s'impliquer pour la transition énergétique au travers d'ERE43

// Critères d'éligibilité //

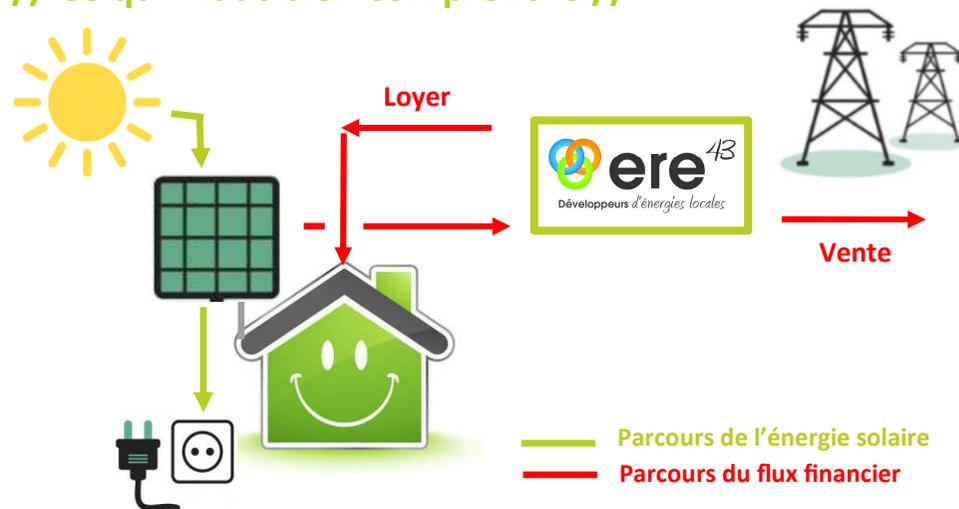
- Vous êtes propriétaire d'un bâtiment privé ou public
- Vous disposez d'une surface de toiture de 200 à 550m² orientation Sud dans un périmètre de 50km autour d'Yssingeaux (équivalent à 1 heure de route)

- Vous souhaitez vous inscrire dans un projet environnemental citoyen :
 - En mettant à notre disposition votre toit pour injecter de l'électricité solaire dans le réseau

+ PROPRE !
+ LOCALE !
+ SÛRE !

- En prenant des parts au capital d'ERE43, porteur de projets en énergies renouvelables

// Ce qu'il faut bien comprendre //



Lorsque vos panneaux produisent, physiquement les électrons produits sont consommés au plus près. Si la production est supérieure au besoin, cette production solaire sera utilisée par l'un de vos voisins.